



Citram Charente verdit 20% de ses kilomètres

lundi 26 septembre 2022, par [lpe](#)

Plus de 700.000 km seront effectués avec des véhicules verdis sur cette nouvelle année scolaire 2022-2023. Un virage « vert », impulsé par les autorités organisatrices de mobilité, pour répondre aux enjeux climatiques des collectivités locales.

En détail, 461.000 km seront effectués avec 26 véhicules circulant COC 100, un **biocarburant B100 renouvelable**, d'origine agricole dont la chaîne est 100% propriété d'agriculteurs français. Depuis le 1er septembre 2022, 26 véhicules circulent au COC 100 biocarburant produit à partir d'huile de colza, sur 26 services scolaires à destination des établissements scolaires de second degré situés sur Cognac, Segonzac et Jarnac. Une cuve dédiée est installée sur le dépôt de Citram Charente et permet d'alimenter l'ensemble de la flotte.

Le colza est une culture peu gourmande en eau et naturellement favorable aux sols. Les graines de colza pressées génèrent une huile, qui est extraite et utilisée pour produire du carburant. Ce biocarburant, 100% biodégradable, permet de réduire de 60% les émissions de CO2 et jusqu'à 80% des particules fines.

- 191.000 km seront réalisés par 3 autocars Scania alimentés en **BioGNV** sur la ligne routière régionale n°10 Angoulême - Barbezieux - Baignes.

Avec 6 allers-retours quotidiens toute l'année, la ligne n°10 assure la desserte de l'agglomération d'Angoulême depuis Barbezieux et Baignes. Les 3 véhicules de Citram Charente s'approvisionnent en BioGNV à la station privée de Transdev au dépôt d'Angoulême.

Le BioGNV est un gaz naturel renouvelable issu de la méthanisation de déchets organiques et végétaux. Les moteurs n'émettent ni odeur, ni fumée et sont deux fois moins bruyants. Le biogaz diminue fortement la pollution avec une réduction de 50% des émissions d'oxyde d'azote et jusqu'à 95% des particules fines. Son origine permet d'encourager les circuits courts : le biométhane est produit localement à partir de déchets et encourage ainsi les circuits courts.

52.000 km seront assurés par 1 **véhicule électrique** Citroën Spacetourer de 9 places sur les lignes routières régionales n°25 Cognac - Barbezieux et n°26 Cognac - Pons.

Avec 2 allers-retours quotidiens de septembre à juin, les deux lignes assurent les dessertes des gares de Cognac et Pons. La borne de rechargement installée au dépôt de Cognac recharge le véhicule en moins de 4 heures.

Avec une autonomie de 200 km, le véhicule électrique permet d'économiser 48 tonnes de CO2 par an. Peu bruyant et réducteur de vibrations, le véhicule électrique n'émet aucune émission polluante.

A cela s'ajoutent 5 voitures de service électriques mises à disposition au personnel de conduite et sédentaires sur le dépôt d'Angoulême.

A propos de Transdev : Transdev, opérateur et intégrateur global de mobilités, transporte en moyenne 11 millions de passagers au quotidien dans le monde grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. En 2021, présent dans 18 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros - www.transdev.com

Citram Charente, filiale de Transdev en Nouvelle-Aquitaine, est un opérateur historique de mobilité sur le territoire de la Charente depuis 1921. Avec 4,1 millions de km parcourus par an, 280.000 voyageurs transportés par an, 4500 scolaires par jour, 120 collaborateurs dont 100 conducteurs, 102 véhicules, 2 dépôts et 1 atelier de maintenance, l'activité de l'entreprise se concentre sur des missions de services publics au service des déplacements quotidiens.